

# HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

DEUXIÈME PARTIE.

## CHAPITRE XIII.

FAIT D'ARMES DU LONG-SAULT ET SES SUITES,  
DE 1660 A 1661.

(Suite.)

XV.

Relations fautive de ce combat faites par des Hurons transfuges.

Parmi les Hurons qui s'étaient livrés aux Iroquois, cinq s'échappèrent de leurs mains et allèrent porter ces nouvelles à Villemarie, sans oser avouer alors qu'ils eussent trahi les Français. Ils usèrent aussi de la même dissimulation dans les récits qu'ils firent à Québec, où cependant ils avouèrent qu'une partie des Hurons s'étaient livrés aux Iroquois. L'un des fugitifs, nommé Louis, arrivé à Villemarie le 3 de Juin, ce Huron, que M. Dollier de Casson "*dit avoir été bon chrétien, mais peu soldat,*" raconta à sa manière cette action au P. Chaumont, qui en fit la matière d'une lettre, d'après laquellevingt-quatre Hurons seulement auraient trahi les Français ; et ce fut de cette lettre que se servit la Mère Marie de l'Incarnation le 25 juin, dans le narré qu'elle a composé de cette action mémorable. Le P. Lallemand, d'après un récit plus sincère que lui firent trois ou quatre Hurons fugitifs, a néanmoins porté le nombre des traîtres à une trentaine ; mais il suppose qu'après l'action il demeura dans le réduit quatre Hurons en vie, auxquels il donne de grandes louanges, les mêmes sans doute qui lui avaient fait ce récit infidèle pour couvrir leur honteuse lâcheté (\*). " Sans la trahison

(\*) M. D'Argenson, également trompé par eux, écrivait, le 4 juillet suivant, " que trente Hurons avaient trahi, et que six ou sept avait vendu chèrement leur vie." On voit encore ici que les trois ou quatre Hurons qui n'avaient pas péri se vantaient à Québec d'être demeurés fidèles ; car, en supposant que six ou sept avaient vendu chèrement leur vie, et que trente seulement s'étaient livrés à l'ennemi, il devait, d'après leur calcul, en rester encore trois ou quatre pour compléter le nombre de quarante. Ces trois ou quatre étaient ces mêmes fugitifs, qui prétendaient, aussi bien que Louis, avoir été pris par les Iroquois, quoiqu'il soit certain que ceux-ci, en se précipitant en foule dans le réduit, perdirent la pensée de faire des prisonniers, et massacrèrent tout ce qui pouvait s'y trouver encore de Français et de sauvages.